

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

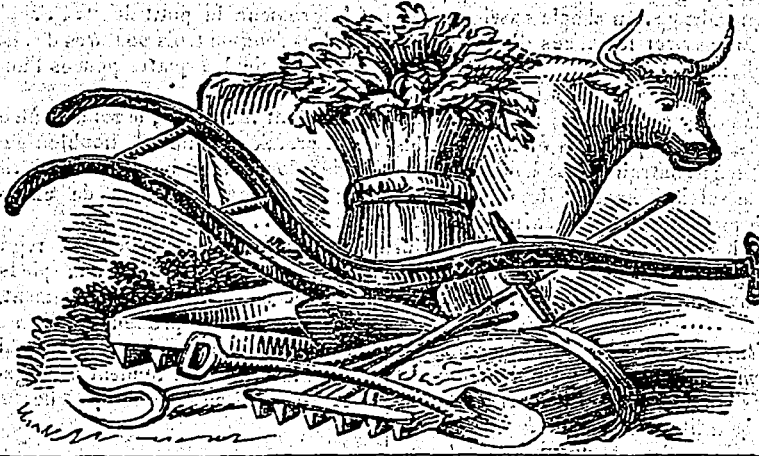
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCÉS :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Empêtons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Droit de prime jusqu'au 1^{er} janvier 1869

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce concernant l'*Avoine de la Norvège*, présentée à nos abonnés, comme *prime*.

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes industrielles

DU HOUBLON

Depuis quelques années seulement, la fabrication de la bière a pris, en Canada, une extension considérable. Cela se conçoit, nous étés excessivement chauds forcent le canadien à se pourvoir d'une boisson saine et rafraîchissante ; il la trouve dans la bière qui possède aussi la qualité d'être très-économique. En hiver, la bière est encore très-consommée, quoique l'on donne pour cette consommation une raison toute contraire à la précédente.

Cette boisson remplace le vin dans les pays trop froids pour que l'on puisse se livrer avec profit à la culture de la vigne. Dans les pays chauds même, on ne la dédaigne pas quand arrive la saison de chaleurs ; mais elle n'y forme pas la boisson principale comme on le remarque dans les contrées moins bien partagées sous le rapport du climat, et où il s'en consomme des quantités énormes.

C'est si bien le cas que les brasseries canadiennes ne suffisent pas à la consommation locale ; car il se fait des importations assez considérables de bière.

Tout le monde sait que parler de bière, c'est également parler du houblon, puisqu'elle se prépare en faisant subir une fermentation alcoolique à la décoction du houblon dans un mout sucré que l'on obtient des grains et surtout de l'orge en les soumettant à la germination.

Mais si nous constatons une production considérable de bière en Canada, nous ne pouvons en dire autant de la matière pre-

mière de cette fabrication : du houblon. La presque totalité, et nous pouvons dire même la totalité du houblon employé dans les brasseries et les boulangeries, est importée et nous payons ainsi à l'étranger un tribut onéreux.

Cependant il n'est pas prouvé que la culture de cette plante soit impossible ; bien au contraire, nous remarquons dans toutes nos paroisses une espèce de houblon dit *houblon sauvage* qui réussit parfaitement ; mais on est loin de lui donner les soins nécessaires à toute bonne production ; aussi son rendement est-il très-faible. Tandis qu'il existe des variétés toutes aussi rustiques que la précédente, perfectionnées par la culture et qui donnent un produit double et même triple. Ce sont ces variétés que l'on devrait introduire dans la culture et leur donner les soins convenables.

D'ailleurs la plupart des pays producteurs de bière sont aussi des producteurs de houblon.

L'Allemagne, la Belgique, le nord et le nord-est de la France, l'Angleterre lui consacrent une étendue considérable de leur surface. Ainsi, en France, les houblonnières couvrent bien près de 3,000 arpents, et cette étendue est encore insuffisante pour la consommation. L'Angleterre ne cultive pas en houblon moins de 67,000 à 70,000 arpents. Les houblonnières allemandes ne sont pas proportionnellement moins étendues. Quelques-uns des Etats de l'Union Américaine cultivent le houblon sur une assez grande échelle.

Dans presque toutes les contrées, on encourage cette culture par tous les moyens possibles. En Angleterre et en Belgique, on a créé des houblonnières modèles, où l'on enseigne gratuitement tout ce qui se rapporte à leur entretien. Ailleurs, on exonère d'impôts, pendant un certain nombre d'années les terrains défrichés pour la culture du houblon.

Végétation.—Peu de plantes présentent une végétation plus vigoureuse que le houblon. Ses racines sont abondantes et profondes et de toutes parts surgissent de nombreux rejetons.

Comme le chanvre le houblon est pourvu de pieds porte-graines et de pieds porte-fleurs. Les fruits des premiers se présentent sous forme de cônes écailleux qui est le houblon d'

commerce. Les seconds donnent seulement des fleurs qui se réunissent en grappes peu apparentes. Dans les belles variétés, les cônes du houblon atteignent ordinairement la longueur de 1½ à 1½ pouce.

Dans les quelques principes que nous allons donner sur la culture du houblon, nous ne prétendons pas faire connaître tous les détails de cette culture, nous n'y gagnerions pas beaucoup; car malgré tout le soin que nous prendrions, un simple enseignement théorique n'est pas suffisant pour assurer le succès d'une culture nouvelle et par conséquent nullement connue.

Climat.—Le houblon est la vigne des pays froids et on le rencontre bien plus souvent dans les contrées du nord que dans celles du midi. Les brouillards, les temps froids et humides, les sécheresses prolongées lui sont très-contraires. Le houblon affectionne singulièrement l'air et le soleil, il importe donc de ne pas en planter dans les lieux ombragés ou trop encaissés. Il doit également être abrité contre les vents froids du nord qui lui sont très-dommageables. En général, la chaleur et l'humidité du climat doit être en raison inverse de la chaleur et de l'humidité du sol.

Terrains propres à la culture du houblon.—Voici comment s'exprime le *Livre de la Ferme à ce sujet*. "Le houblon est généralement exclu des terres fortes; il réussit dans les terres franches, du moins quant à la quantité des produits.

"Dans les terrains tourbeux, le rendement du houblon est considérable, sans exiger beaucoup d'engrais; il résiste bien à la sécheresse, mais ses produits sont de qualité médiocre.

"Dans les terrains très-sablonneux, le houblon est plus lourd et a plus d'arôme, mais dans les années de sécheresse, la récolte s'en trouve compromise.

"Le sable noir ou gris, mêlé d'argile, riche en humus, reposant sur un fond tourbeux ou légèrement humide, est préférable à tous les autres sols pour la culture du houblon. Les récoltes y manquent très-rarement et réunissent les deux conditions désirables : *quantité et qualité*....."

Le choix du terrain ne doit pas porter seulement sur la nature de la terre arable, celle du sous-sol exerce aussi une influence considérable sur la production; ainsi il doit être de bonne qualité et profond.

On doit éviter, le voisinage des grandes routes dont la poussière s'attache aux cônes du houblon et en altère la qualité; de même que celui des mares et marais dont l'humidité engendre une maladie appelée la rouille.

Engrais.—Le terrain destiné au houblon doit être très-riche. On doit le fumer abondamment; mais avec du fumier consommé afin que ses principes soient immédiatement assimilables. Le fumier de ferme formé par le mélange des déjections de tous les animaux de l'exploitation paraît le plus convenable. Si on n'a à sa disposition que du fumier de cheval ou du fumier de vache sans possibilité de faire de mélange, on emploiera le premier sur les houblonniers établies en terres humides et tourbeuses et les seconds sur celles en terrains sablonneux parce qu'ils ont besoin de fraîcheur.

Culture.—Voici comment s'exprime Monsieur L. Gossin à ce sujet: "Pour établir une houblonnière, on commence par défoncer le sol à la profondeur de 2 à 3 pieds.

"S'il y a lieu, on profite du travail défoncement pour mêler avec le sol les amendements qui peuvent utilement en modifier la composition. Quant aux engrais, on les réserve pour chacune des places où le houblon sera planté.

"Ces places doivent être espacées de 5 à 6 pieds, disposées en quinconces (en échiquier) réguliers, et marqués à l'avance par des piquets, pour l'alignement desquels on emploie d'ordinaire un cordeau divisé par des nœuds....

"Le tracé fini, on creuse à toutes les places marquées une ca-

rité de 20 pouces si la terre est maigre, de 12 à 15 seulement si le sol est déjà riche, et l'on remplit ces fosses de bon compost ou de fumier consommé.

"La plantation se fait ensuite, pour chaque touffe, au moyen de deux ou trois boutures saines et non meurtries, prises aux drageons qui surgissent des anciens pieds. Chacune doit être pourvue de trois ou quatre boutons, avoir 4 à 5 pouces de long et la grosseur du petit doigt....

"Les deux ou trois boutures de chaque touffe sont placées dans le sens vertical, à quatre pouces l'une de l'autre, immédiatement sur l'engrais....

Pendant tout l'été, le sol doit être sarclé avec soin, et, comme cette première année, le houblon ne prend pas encore beaucoup de développement, on utilise ordinairement les espaces intermédiaires par une plantation de choux, de patates ou autres légumes.....

"Aussitôt après l'hiver, on regarnit de nouveaux plants les touffes manquées. Quant aux pieds réussis, on les déchausse; puis avec une serpette parfaitement tranchante, on coupe les pousses de l'année précédente à un quart de pouce de la souche. On enlève, en outre, les rejetons qui se montrent çà et là et les racines latérales qui tendent à drageonner....."

Après quoi on pose les perches et on fait monter le houblon.

REVUE DE LA SEMAINE

Le nouveau gouverneur-général du Canada a mis pied sur le continent d'Amérique le 24 novembre dernier. Il a dû se rendre à la capitale quelques jours après. La *Minerve* dit qu'il est entendu que Sir John Young ne vient en Canada que pour trois ans et pas plus.

Le prisonnier Whelan a été conduit il n'y a pas longtemps, et sous bonne garde, à Toronto. Son avocat, M. Cameron, insiste pour qu'un nouveau procès ait lieu. Le fait sur lequel il s'appuie pour motiver sa demande, c'est que, lors de la formation du jury, qui devait être appelé à se prononcer sur le sort de Whelan, le juge a décidé que ce dernier ne pouvait récuser, comme il voulait le faire, un juré, avant d'avoir épuisé la liste des récusations péremptoires. M. Cameron a interjeté appel de cette décision: si elle est déclarée non fondée en droit, il y aura nouveaux procès; sinon, non.

Un événement assez grave et fort significatif vient d'avoir lieu en France, à Paris même. Il faut d'abord dire que le lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, qui fit du Président de la République l'Empereur actuel des Français, un représentant du peuple, nommé Baudin, engagea fortement des ouvriers à combattre en faveur de la constitution que Louis Napoléon Bonaparte venait de renverser. Presqu'à l'instant même, il fut inimolé par des soldats qui firent feu sur lui. Or, ceux qui, à Paris, sont mécontents du régime actuel, veulent, à l'heure qu'il est, élever un monument au citoyen Baudin. Des journaux ont en conséquence ouvert des listes de souscription; mais ils ont eu maille à partir avec le gouvernement qui n'entend pas badinager là dessus. De là, grande excitation dans les cercles politiques.

Cette souscription a été ouverte à la suite d'un rassemblement au cimetière Montmartre où ont été déposés les restes du citoyen Baudin; là, les cris de *Vive la République* ont été répétés énergiquement par environ trois cents voix. Ces manifestations sont certainement de nature à déterminer le gouvernement français à prendre les plus sévères précautions.

Mais voilà qui est encore plus grave. Il paraîtrait que l'on aurait découvert l'existence d'une conspiration étendue, dont le but ne serait rien moins que le renversement de l'Empire français. On dit que les chefs du complot sont connus, que leurs

complices sont dévoilés et que toutes leurs machinations ont été mises à jour. Comme de raison, le gouvernement est bien décidé à employer toutes les mesures, mêmes les plus énergiques, pour comprimer tout mouvement.

Qu'on ne soit pas surpris d'apprendre pareilles nouvelles: La Révolution règne en souveraine dans le monde civilisé du dix-neuvième siècle. En France, elle y a été organisée et régulière par Napoléon I; et l'Université de Paris est le foyer où elle se réchauffe et puise de nouvelles forces. Ce qu'on appelle la révolution de 1830 et de 1848 n'est pas proprement la Révolution: ce sont les œuvres, les fruits de cette puissance ténébreuse; ce sont des faits passagers qui font constater son existence et rien de plus. La Révolution, telle qu'elle est aujourd'hui, est un état permanent. En effet, la Révolution, c'est ce renversement qui régnait, à l'heure qu'il est, dans les idées; renversement qui met en haut ce qui doit être en bas et en bas ce qui doit être en haut. La Révolution! c'est la proclamation des droits de l'homme contre les droits de Dieu; c'est une législation, une politique, un enseignement dérivant, comme conséquence, de l'existence de ces prétendus droits. En d'autres termes, faire des lois, sans tenir compte de la suprême autorité de Celui à qui tout est soumis, parce que rien n'existe que par lui; faire de la politique, en mettant absolument de côté les intérêts spirituels des individus et des familles, seuls intérêts que la vraie politique doit favoriser, puisque les gouvernements n'existent que pour aider les âmes à se sauver; donner un enseignement où Dieu et la religion soient à peu près absents, voilà ce qu'est la Révolution. Depuis Constantin, jamais elle n'a eu autant de force qu'aujourd'hui. Il nous faut l'avouer avec douleur: oui, la société actuelle, la société moderne est sous la puissance du démon de la Révolution, et ce dernier n'est autre que le démon de l'Orgueil, tel qu'il se présente aux jours de l'Eden, quand il dit à nos premiers parents: soulez aux pieds les ordres de votre Créateur, et par là vous lui deviendrez semblables: vous serez des dieux: *dii eritis*.

Cependant, Dieu ne veut pas laisser périr le monde sous la griffe de Satan, car le nombre des élus n'est pas encore complet. Il ne le laissera qu'un peu de temps sous la puissance de ce prince des ténébres, et ensuite il le délivrera. Il est tout probable cependant que cette délivrance ne s'opérera qu'après les crises les plus terribles. De même qu'aux jours où le Fils de l'homme parut sur la terre, les possédés étaient violemment agités au moment où il commandait à l'Esprit immonde de sortir de leurs corps, de même aussi le monde actuel passera par les convulsions de l'agonie lorsque Satan lâchera prise. Il faut du sang et du sang à flots pour expier les crimes dont ce monde s'est rendu coupable envers Dieu et son Eglise. Aussi des cris de guerre retentissent-ils de toutes parts, et la lutte menace-t-elle d'être plus terrible que jamais.

Pour revenir à la France, il y a tout lieu de croire qu'elle est à la veille de bien mauvais jours. Son gouvernement n'est pas franchement catholique: il a voulu tout concilier par des demi-mesures et sa politique a laissé consommer bien des iniquités. Il faut qu'il reçoive le juste salaire de sa lâcheté et de ses méfaits. Il comprendra bientôt que les armées permanentes, que la police aux cent yeux ne servent pas de grand'chose quand Dieu lui-même ne veille pas à la défense d'un état. Dieu se rit de la vaine prudence des hommes et il se plaît à la confondre: il ne bénit que les efforts de ceux qui respectent ses lois saintes et qui travaillent pour la gloire de son nom.

Si les hommes de notre époque savaient voir, comme ils le doivent, des yeux de la foi, ils comprendraient que le vase de la colère céleste commence à déborder. Jamais, en effet, les annales de l'histoire n'ont fait mention de perturbations terrestres aussi intenses et qui se soient fait sentir en un aussi grand nombre

de lieux, que celles qui ont eu lieu cette année. La terre tremble et en quelques instants des villes entières sont détruites. Il n'y a pas bien longtemps encore, on a ressenti des secousses de tremblement de terre dans l'ouest de l'Angleterre et dans le pays de Galles. En Amérique, vers la fin d'octobre, les villes de San Francisco, de San Leandro et de Hayward ont été violemment secouées, les deux dernières surtout qui ne sont plus guère qu'un amas de ruines.

Ces formidables ébranlements devraient nous donner beaucoup à réfléchir. Notre globe entre en convulsions parce qu'un immense désordre règne dans les mœurs et les intelligences; il gémit sous le poids des iniquités des hommes; il s'agite, impatient qu'il est de voir arriver le moment où l'Esprit sanctificateur viendra renouveler la face de la terre.

Les Canadiens aux Etats-Unis

Un canadien établi dans un village de l'Etat de l'Illinois depuis assez longtemps nous écrit sous la date du 12 novembre:

" Ici tout est au plus haut prix. L'argent est à dix par cent d'intérêt, cent pour cent de commission. Ce peuple composé d'hommes étrangers les uns aux autres est, sans entrailles et sans sympathie. Cerveilles chaudes et têtes exaltées, ils sont toujours prêts à un coup de main pour détruire, démolir, battre, pendre, égorger au besoin; mais d'une froideur glaciée pour édifier, assister et sauver. Il a toujours la pierre, la corde ou le goudron à la main pour toute exécution de haute justice privée (Lynch law). . . . L'antipathie contre les Nègres est incroyable. On veut à tout prix qu'ils soient d'une race maudite, celle de Cham, et qu'il faut les traiter comme tels. . . .

Ce tableau peut paraître trop sombre. Mais si tout n'est pas également vrai à la lettre pour tous les Etats de l'Union, il y a cependant un peu de vrai partout. Nos pauvres compatriotes qui y sont allés chercher fortune le savent bien, excepté peut-être quelques familles privilégiées qui y ont eu des chances heureuses.

Il s'opère aujourd'hui un mouvement favorable au retour de nos compatriotes expatriés. La presse canadienne-française s'est prononcée favorable.

On a dit que les Canadiens une fois rendus aux Etats-Unis renoncent souvent à leur foi religieuse et quelquefois à leur nationalité. Rien de plus contraire à la vérité. Heureusement pour l'honneur des Canadiens, les Dr. Cadieux sont fort rares.

Dernièrement un Canadien remettait au *Franco-Canadien* de St. Jean une lettre signée de quatre-vingt cinq chefs de familles canadiennes d'Attawaugan, petit village manufacturier du Connecticut. Les signataires de cette lettre, dit ce journal, nous assurent que les Canadiens de cette partie de l'Union qu'ils habitent, sont prêts à reprendre en masse le chemin du pays, aussitôt qu'ils auront obtenu l'assurance d'être mis sur un pied d'égalité avec l'immigration européenne, dans les mesures que le gouvernement de cette Province adoptera à cet égard.

" Nous serions tous heureux, disent-ils, de retourner dans le pays, et nous espérons que le gouvernement canadien se rappellera assez de nous pour nous donner les mêmes avantages qu'il paraît vouloir offrir, d'après ce que disent les journaux, aux émigrants étrangers. Nous voici, dans ce seul petit village, quatre-vingt cinq familles prêtes à saisir la première occasion de retour sur le sol natal. Vous avez eu raison de contredire en notre nom, ceux qui nous accusent de renier notre nationalité. A part quelques rares exceptions, toutes les familles canadiennes qui sont avec nous restent attachées à leur foi et à leur patrie, et ne demeurent ici que parce qu'elles y trouvent des moyens d'existence qui leur feraient défaut en Canada."

“Le porteur de cette lettre, ajoute le même journal, nous assure que des milliers de Canadiens expatriés sont dans les mêmes dispositions et que, dans le village d'Attawaugan, un seul a refusé de signer avec eux.”

Nous félicitons nos compatriotes d'Attawaugan. L'amour de la religion et de la patrie est vivace chez eux. C'est une preuve qu'ils ne sont pas dégénérés et qu'ils se montreront en toute occasion dignes de leurs ancêtres. Ils donnent aujourd'hui un bon exemple. Puissent tous les Canadiens disséminés sur l'immense territoire de l'Union Américaine faire de même.

Petite chronique agricole.

Le *Pionnier de Sherbrooke* nous dit dans son numéro du 27 novembre que Mr. Joseph Drouse, fermier et Agent de la compagnie des Terres, a semé, le printemps dernier, 5 minots de blé blanc sans barbes (white clove wheat) sur un lopin de terre de 440 acres, situé à la tête du lac St. François, dans le Canton de Lambton, et que, malgré la perte d'un demi-minot par suite de l'inondation, il a récolté de cette semence 75 minots de beau blé. L'année précédente, de la semence de 2 minots du même blé, il avait récolté 30 minots. Ce blé a été semé sur un morceau de terre qui n'avait pas été complètement nettoyée et non encore en pleine culture.

De la semence de huit minots de pois il a récolté 100 minots. Ils avaient été semés sur prairie.

Comme dit notre confrère, c'est un beau résultat, et il est difficile de faire mieux.

Nous jouissons depuis plusieurs jours de la plus agréable température que nous puissions désirer à cette saison de l'année. Le soleil brille comme en été, et, sa course terminée, la lune lui succède pour embellir les nuits. L'air parfaitement sain donne la vigueur et la santé à quiconque veut prendre la peine d'aller le respirer. Grâce à la neige qui est tombée l'autre jour avec un peu de pluie, nous avons en ce moment de très-beaux chemins. Saisie par le froid quelques heures après son arrivée, elle s'est durcie et attachée à la terre avec une force que les vents ne sauraient vaincre. Aussi, à l'activité qui règne partout, on voit que le contentement est général.

On s'attend à un prochain changement dans la température à l'occasion de la pleine lune. Le ciel commence à devenir plus sombre : tout annonce une prochaine neige. Son arrivée sera saluée avec joie, car celle qui est tombée forme encore sur la terre une couche trop légère, le moindre dégel peut la faire disparaître.

La navigation est donc terminée pour cette année sur notre beau fleuve. Entre Ottawa et Montréal elle est close depuis la semaine dernière. Les bateaux à vapeur sont allés prendre leur quartier d'hiver. La même chose a eu lieu pour ceux qui voyagent entre Montréal et Québec. Actuellement les deux splendides vapeurs de la Compagnie Richelieu, le *Québec* et le *Montréal*, sont à Sorel où ils doivent se mettre en hivernement. Le *Chumbly*, qui a voulu continuer ses courses entre Montréal et Sorel, a eu lieu de se repentir de sa témérité, car les dernières nouvelles nous apprennent qu'il était devenu prisonnier des glaces. On ne sait pas encore s'il a recouvré sa liberté.

Le nombre de vaisseaux qui se trouvent aujourd'hui à Montréal et dans la rade de Québec est bien petit. Ceux qui doivent traverser l'Océan vont sans doute se hâter de se mettre en route cette semaine, car l'enlèvement des bouées et les glaces qui se multiplient de jour en jour, vont rendre la descente du fleuve bien difficile.

Nos ports de mer sont actuellement inaccessibles. Poussés par le vent de Nord-est qui souffla depuis plusieurs jours, les glaces s'y sont accumulées. Les navigateurs en retard espèrent

que la prochaine grande marée les favorisera en dispersant les glaces.

Qu'on nous permette de continuer nos quelques réflexions sur le symbolisme de la nature commencées l'autre jour au sujet de la neige. Aujourd'hui disons ce qu'est le symbolisme de la glace.

Lorsque l'hiver sévit dans nos contrées, dit Mgr. De la Bouillerie, il arrête le cours des ruisseaux et des fleuves, il durcit leur surface liquide : l'eau se transforme en glace. Ainsi quand le péché a fait perdre à nos âmes la douce chaleur de la grâce divine, elles s'engourdissent dans la torpeur. Le froid les saisit et les contracte, elles sont comme endurcies dans le mal, elles deviennent semblables à la glace. La glace est donc, ainsi que la neige, le symbole de l'âme pécheresse ; mais un symbole qui nous fait mieux comprendre la transformation qui s'opère dans l'âme quand elle passe à l'état de péché. L'âme, devenue chrétienne, a été juste et aimée de Dieu avant de commettre le mal, comme l'eau a été liquide, avant d'arriver à la dureté de la glace..... Il y eût des jours, ô mon Dieu, où notre vie chrétienne s'écoulait devant vous comme une eau limpide ; nous courions avec bonheur dans la vie sainte de vos commandements. Mais, “lorsque vous couriez si bien, dit l'apôtre, qui donc vous a arrêtés ?” Une pensée d'orgueil, un vain plaisir, une tentation coupable ont passé sur nous comme un souffle de l'hiver, et nos âmes sont devenues de glace.

“Toutefois, Seigneur, cette glace ne saurait-elle se fondre, et ne pourriez-vous rendre à l'eau sa liquidité première ? Oui, me répond l'auteur de l'Écclésiastique, “Dieu peut vous rétablir dans la justice, et vos péchés se fondront comme la glace en un jour serein.” Son esprit soufflera sur nous, ajoute le roi prophète, et les eaux couleront. *Flabit spiritus ejus, et fluent aqua.*”

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XXI

Un fantôme.

(Suite.)

Les meurtres juridiques ne soulevaient pas leur indignation, ils les regardaient comme une nécessité fatale ; l'assassinat enveloppé d'ombres, accompli sous l'apparence d'un jugement, soulevait leurs sentiments, révoltait leurs instincts, et réveillait en eux la conscience troublée, obscurcie, mais vivante encore. Quand Piarik, Caudale et Grenier apprirent de Roscoff que Brutus m'avait condamné et qu'on leur confiait l'exécution de l'arrêt, ils répondirent généreusement par un refus d'obéir. Ce refus pouvait les perdre. Mon salut devenait leur condamnation. Il restait un moyen de concilier l'humanité et leur intérêt, ils l'employèrent. Une nuit, on me fit descendre dans un canot monté par quatre hommes, Grenier, Piarik, Caudale et Roscoff. Nous gagnâmes le large. Une île avait été signalée par la vigie, quand nous nous trouvâmes à distance de quelques longueurs de rames, je poussai un cri, que de la *Thémis* on dut prendre pour un cri de détresse.... Une minute après je mettais pied à terre. On déposait en toute hâte sur le rivage des vivres, quelques munitions et des habits. Je me jetai dans les bras de mes sauveurs ; Roscoff m'embrassa d'une tendresse émue ; puis tous quatre remonterent dans la chaloupe, les rames frappèrent l'eau, le bruit diminua, s'éteignit, je cessai enfin de l'entendre et je me trouvai seul, tout seul dans cette île déserte.... J'avoue que le premier sentiment auquel je cédai fut celui du découragement : cette obscurité complète, la longueur illimitée de mon exil comprimèrent mon âme. Je regrettais que l'échafaud ne m'eût pas pris comme il avait fait de mon oncle ; et là, en face de la mer, sous le ciel sombre, en présence d'une destinée brisée, lamentable, j'éclatai en sanglots.

« Je m'endormis pourtant. . . »

« Quand je m'éveillai, je crus être sous l'empire d'un rêve. Le ciel d'un bleu pur se mirait dans les vagues d'azur déferlant sur la rive. Des palmiers et des cocotiers mêlaient leurs verdüres, des cactus rouges éclataient au soleil; partout des fleurs frappaient mes regards; l'air embaumait; la jeunesse coulait en flots de sève dans les veines de la nature; et l'espoir me revint en même temps que la douce sensation de l'existence. »

« Je parcours mon royaume : royaume étroit, empire d'une lieue ! mais faut-il tant d'espace pour vivre quand il en faut si peu pour dormir son sommeil éternel ? »

« Les souvenirs de la patrie, l'image de ma cousine remontaient à ma pensée une énergie nouvelle. Je promis de subir l'épreuve avec courage; je calculai la durée de mon séjour dans l'île inconnue. Elle se trouvait trop à la portée des navigateurs pour qu'avant peu de temps l'un d'eux voyant flotter un signal à la cime d'un arbre, n'envoyât point opérer une reconnaissance. Il s'agissait de quelques semaines, quelques mois au plus. L'éte rayonnait et répandait ses richesses d'une façon prodigieuse. J'avais des armes et de la poudre. Je pouvais me regarder comme un colon séparé momentanément des siens, ou un chasseur qui veut se livrer sans témoin à sa passion favorite. L'orgueil se mêla bientôt à mes premières pensées. Je voulus triompher de l'acharnement que le sort mettait à me poursuivre. Il me parut digne de moi de me résigner même à une vie que tant d'esprits plus puissants que le mien avaient choisie et que je devais accepter. Je passai dans une sorte de joie la première journée de mon séjour dans une île que, par un pieux souvenir, je nommai l'île de Saint-Cadoc. Les fleurs merveilleuses étendues en tapis sous mes pieds, disposées en guirlandes et tendant leurs cordages de lianes d'un arbre à l'autre, massées en buissons, groupées en bouquets, me chaînèrent et m'attirèrent; je remarquai mille oiseaux inconnus; je distinguai dans les branchages des arbres des écureuils alertes et des singes aux mines étouffées. Quand vint le soir, je me couchai à l'ombre d'un buisson, et à force de regarder les étoiles, je crus voir leurs flammes descendre vers moi. . . L'activité de ma nature prit vite le dessus et l'emporta sur le découragement. Je songeai qu'il pouvait survenir des orages, et l'idée de me construire une cabane germa dans mon esprit. Il n'était point difficile de la mettre à exécution : quatre arbres gigantesques et plantés avec une régularité géométrique se trouvaient à quatre cents pas de la rive. Quelques plantes et des arbustes les relient entre eux. Mon premier soin fut d'aplanir l'espace qu'ils laissaient libre. Je me servais des branchages d'arbuste pour commencer les claies à l'aide desquelles je formais les cloisons et les murs de ma demeure. Des entailles ménagées dans les trous me permirent d'y suspendre des branches plus fortes. Le toit légèrement incliné devait favoriser l'écoulement des pluies. Je m'absorbai si complètement dans ce labeur que la nuit me surprit avant que je ne pusse me rendre compte des heures de la journée. Le lendemain, je continuai mon travail. En peu de jours la cabane se trouva d'autant plus solidement établie qu'elle avait pour premiers soutiens des arbres, puissantes colonnes de la forêt, et que leur feuillage presque imperméable protégeait une toiture encore insuffisante. Le premier jour où, au lieu de dormir sur la grève, je m'étendis dans cette cabane sur un lit d'herbes, fut pour moi un jour de fête. Si peu que fut mon œuvre, elle me coûtait des sueurs, et j'y attachai plus de prix que je ne l'aurais fait à un splendide hôtel, bâti à grands frais. »

« Le travail diminuant la longueur des jours, je passai un mois dans l'île sans éprouver ni ennui, ni fatigue. Les provisions de Roscoff s'épuisaient peu à peu; je songeai à cueillir des fruits et à les faire sécher; je découvris des plants de riz près d'un ruisseau, et, après avoir fait ma récolte et songé au moyen d'amener le cours d'eau proche de ma maison de feuillage, je pris la résolution de cultiver une terre si productive qu'elle donnait son grain comme une lande fournit l'herbe courte et sauvage. Je ne vous entretiendrai point de mes efforts successifs, de mes lents progrès, de mes chasses plus agréables que dangereuses, de mes espérances souvent détruites. Je ne compterai point les navires qui passèrent en vue de mon île et qui n'appercurent pas le drapeau arboré au sommet d'un cocotier majestueux. . . trois ans se passèrent. . . Je m'accoutumais à la pensée de ne plus quitter cette île. . . mon cœur s'appauvissait dans le silence. Je me considérais

comme le prisonnier de Dieu. . . c'est de lui seulement que j'attendais la liberté ! La chasse variait mes aliments; grâce à un riz récolté, je confectionnai des galettes passables; mes habits pouvaient durer longtemps encore. . . d'ailleurs j'attendais ! et pourtant que de voiles entrevies, que de vaisseaux disparus ! . . . »

Un jour enfin ! un jour ! le signal arboré est découvert par un navire. On met un canot à la mer. On vient au-devant de moi. . . L'hospitalité la plus généreuse m'est offerte à bord du *Xénophon*. Avant de quitter l'île de Saint-Cadoc, je grave sur l'écorce d'un arbre mon nom, la date de mon départ, et j'indique la destination du bâtiment sur lequel j'allais prendre passage. . . »

— Roscoff a vu cet arbre ! dit l'abbé Colomban en interrompant Hector, et dans sa maison de la côte se trouve le morceau d'écorce sur lequel vous gravâtes tout cela.

— Et Roscoff ne fut pas sauvé de la calomnie par cette preuve ?

— On eut qu'il l'avait faite pour les besoins de sa cause !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! quelle dette ! répéta M. de Kéroulas.

— De grâce, achevez votre récit, dit l'abbé Colomban.

— Le vaisseau que je montais se rendait aux Antilles; il portait un chargement de soie. . . En vue du port, en face de la terre, quand une demie-heure devait suffire pour nous mettre à l'abri; nous subîmes une de ces bourrasques qui sont des fléaux. Le navire lutta courageusement, chacun fit son devoir. On réalisa des prodiges. . . Mais de la jetée une foule énorme assista à un terrible spectacle. Le vaisseau battu par les vents et les vagues, broyé par le choc des navires voisins, s'ouvrit et sombra. . . »

Je tombai à la mer. . . je nageai. . . un espar, m'étant tombé sous la main, m'aida à me soutenir. . . »

Je perdis le sentiment de l'existence au moment où des mains généreuses m'étaient tendues. . . Huit jours après, guéri et impatient de rentrer en France, je montais sur la *Justice*. Le capitaine m'apprit la fin de la Révolution. Je pouvais retrouver tout ce que j'aimais, rentrer dans mes biens peut-être; je me figurais que ma cousine m'attendait; M. de Vallon, le capitaine, était un soldat dont l'Anglais connaissait la bravoure. Plus d'une fois son brik marchand avait lutté contre de gros navires. Il avait en lui de ce courage qui fait les Jean Bart, les Duquesne, les Duguay-Trouin, les Surcouff, les Roscoff; la série de ses campagnes formait de véritables états de services militaires. Je m'informai auprès de lui de Roscoff; mais de Vallon conduisait son navire en rade de Nantes et ne connaissait guère Brest. Le renou du capitaine de la *Thémis* lui était bien connu, et il me raconta même certains épisodes de la vie de Roscoff qui contribuaient à mettre davantage en relief cette mâle figure. Il était dans les décrets du ciel, mon cher abbé, que je souffrirais longtemps encore. . . Une corvette anglaise vient à nous, des coups de canons s'échangent; la *Justice* succombe, son brave capitaine meurt en faisant une trouée parmi les matelots anglais; les quelques hommes qui restent sur la *Justice*, marins ou passagers, sont faits prisonniers, et dix mois plus tard, je me trouvais sur les pontons. . . Oh ! les pontons anglais, enfer de ce monde ! J'y ai passé cinq ans. . . Une nuit je me suis évadé à l'aide de secours généreux de trois compatriotes. Pendant quatre heures nous avons nagé. . . puis un canot nous a pris. . . nous avons abordé à Calais. . . Je me trouvais sans ressources, sans moyens aucun d'arriver à Paris, où seulement je pouvais avoir des détails nécessaires sur tout ce qui était survenu; et prendre des moyens prompts pour retrouver ceux que j'aimais. Je m'informe du nom de quelques-uns des émigrés qui sont revenus dans cette ville. On prononce la nom du marquis de Valette; je me présente chez lui. Dans le prisonnier des pontons anglais, il reconnaît le fils d'un homme qui avait été son ami. Sa bourse est à ma disposition. Je m'habille d'une façon convenable à mon rang, je me retrouve moi-même, et me voilà sur la route de Paris, où j'allais demander Roscoff et rechercher les restes de ma fortune.

Cette fortune était engloutie; sa perte ne m'arracha pas un regret.

Mais je m'informai auprès des hauts fonctionnaires de ce qu'était devenu le capitaine de la *Thémis*; on évita d'abord de me répondre, comme si on avait hâte d'éloigner un souvenir importun, et quand j'insistai, il me fut répondu d'un ton qui marquait le mépris :

« Le capitaine Roscoff a donné sa démission. »

« Sa démission ! m'écriai-je, quelle raison n-t-il fait valoir ? »

— Il s'est plaint de l'état de sa santé, mais il se trouvait en réalité contraint de quitter le service.

— Je ne comprends pas, monsieur, dis-je au fonctionnaire qui me répondait à regret.

— Monsieur, poursuivit-il ne mettez pas d'insistance à m'interroger, si, comme je le crois, vous portez intérêt au capitaine Roscoff.

— Oui, je lui porte un vif et profond intérêt, et je veux tout savoir, tout : car s'il est malheureux...

— Il est coupable !

— Lui ! le meilleur officier de l'armée navale !

— Ne connaissez-vous pas ses opinions politiques ?

— Il prêta serment à la République, je le sais ; mais il n'a jamais séjourné en France pendant la Terreur.

— La Terreur ! il la fit à son bord... Une nuit, après avoir pris lecture d'un ordre émanant d'un représentant du peuple, Roscoff et trois de ses dignes officiers remplirent l'office de bourreau...

— Assez ! monsieur, m'écriai-je, assez !

— Je dis la vérité, rien que la vérité... vous insistez pour la connaître, sachez-la tout entière... Roscoff assassina le vicomte Hector de Kéroulas, pour obéir aux ordres du citoyen Brutus...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutiai-je.

— De sorte que, reprit le fonctionnaire, quand on apprit à Brest cette exécution monstrueuse, personne ne voulut reconnaître la valeur de l'ordre donné, et Roscoff regardé comme un bourreau se trouva mis en quarantaine par les officiers de son navire. Il dut pendant trois années de solitude absolue et de constants mépris endurés avec une sombre patience, éprouver toutes les angoisses du remords, toutes les souffrances de la conscience, enfin éclairée... Le supplice dépassa les forces de cet homme de fer : ce qu'aucune loi martiale n'aurait obtenu fut réalisé promptement, au bout de trois ans le commandant Roscoff, rayé sur sa demande des cadres de la marine, se retirait dans une misérable cabane au bord de la mer...

— Où, monsieur ? près de quelle ville... ?

— Non loin de Brest. Là, éprouvant sans doute le besoin d'expiation et de payer à l'humanité et à Dieu vingt vies pour une seule, il devint, on doit en convenir, une sorte de héros demi-sauvage et quasi-légitime. Pendant les tempêtes, il veillait... Quand un navire demandait du secours, il se dévouait sans calcul et sans crainte... Lutinant contre les écueils de la côte, contre les éléments déchainés, il arrachait à la mort des malheureux que tous croyaient perdus... Depuis longtemps il poursuit son œuvre, attendant le pardon pour prix de cette expiation persévérante et courageuse... mais l'oubli du monde ne couvre pas son crime, et quand même la miséricorde divine répandrait sur lui ses immenses trésors, il n'en resterait pas moins pour le peuple des côtes bretonnes un ignoble assassin, connu seulement sous ce nom terrible : le *Capitaine aux mains rouges* !

— Ah ! c'en est trop ! m'écriai-je avec un accès de désespoir ; se peut-il que l'homme le plus généreux reste soumis à une pareille épreuve ? O justice ! où te caches-tu, et que feras-tu pour Roscoff ?

— Puis m'avancant de deux pas vers l'employé du ministère :

— Devinez-vous qui je suis, Monsieur ?...

— Un parent, un ami du capitaine ?

— Je suis le vicomte de Kéroulas, qu'on l'accuse d'avoir assassiné.

Le regard de cet homme exprima une stupeur profonde.

— En quelques mots je fis le récit de ce qui s'était passé ; je lui demandai ce que je devais faire ; il m'adressa au ministre lui-même ; le lendemain je prenais une chaise de poste et je revenais à Brest... et tout est vrai, tout...

— Oui, Monsieur le vicomte, répondit l'abbé Colombar ; le noble et malheureux Roscoff s'est vu obligé de quitter le service ; et sa vie qu'il a offerte à tous ceux que menaçait le naufrage, va peut-être s'éteindre demain... Dieu soit loué deux fois ! d'abord parce que vous revenez, ensuite parce que vous rendez au moins l'honneur à cette chère mémoire.

— Dieu ne permettra pas la mort de Roscoff ! s'écria le jeune homme.

— Il est, je vous l'avoue, blessé dangereusement... la quille du canot lui a fait au front une entaille profonde... la grande

quantité du sang qu'il a perdu le laisse dans un affaissement tel qu'il ne saurait reconnaître personne... Des hommes de la côte l'ont porté chez lui, un médecin est venu, et Mlle Madeleine s'est installée à son chevet.

— Qui est cette jeune fille ? demanda Hector.

— La nièce de Noiro.

Noiro, l'ami de Brutus...

— Et son héritier : Noiro possède à cette heure le domaine de Kéroulas.

— Ah ! dit le vicomte, en rentrant en France, je ne m'attendais pas à trouver mes biens... J'espérais seulement que ma cousine...

— Quand elle vous a cru mort, elle s'est donnée à Dieu !

Hector n'ajouta rien ; la lampe pâlisait ; les clartés de l'aube montaient dans le ciel ; les étoiles endormies paraissaient fermer les yeux... la rosée montait en brouillard, et sur les ruisseaux paraissaient errer des formes blanches. Le prêtre comprit que le vicomte de Kéroulas éprouvait le besoin de se renfermer dans une méditation profonde ; il prit son brévière et commença la lecture des psaumes.

Les chants du coq saluèrent le jour, la cloche tint la messe : le curé quitta la salle du presbytère et passa dans l'église.

Peu après Hector l'y suivit. Agenouillé contre un pilier, il aperçut alors une jeune femme qui semblait courbée sous le poids d'une profonde douleur. Ses joues ruisselaient de larmes ; elle n'avait pas pris le temps de rassembler ses cheveux blonds dont quelques mèches mal tordues tombaient sur son cou. Sa mante de soie ne permettait point de reconnaître sa taille. Affaissée sur les talons, dans l'attitude de la Madeleine de Canova, elle levait vers l'autel des yeux brûlants de fièvre et noyés de pleurs.

Le vicomte regarda cette jeune fille avec intérêt.

En même temps qu'elle il sortit de l'église.

Il arrivait sous le porche, quand une vieille femme, l'apercevant s'éloigna de deux pas, joignant les mains, les lèvres frémissantes, l'œil agrandi, puis tombant à ses pieds :

— Si vous n'êtes point le fantôme du vicomte de Kéroulas, accordez-moi merci à Brutus mon frère !

Cette scène fut touchante et rapide.

La pauvre de la grand'lande mouillait de larmes la main du jeune homme. Hector consolait et relevait la pauvre créature. Le curé parut alors.

— Marianne, dit-il à la sœur du représentant du peuple, entrez dans la chapelle et priez...

Puis, retournant vers Hector :

— Venez rendre l'honneur à qui vous sauva la vie !

XXII

Quand le ciel s'ouvre.

La cabane de Roscoff présentait un sinistre aspect. La première salle remplie de voisins, de curieux, d'affaires, se trouvait dans un désordre absolu. Dans le premier moment de stupeur causé par la blessure du marin, Marianne vida l'armoire pour trouver du linge et faire de la charpie. Des ligatures de toile traînaient à côté des habits de Roscoff brunis et raidis par de grandes plaques de sang. Un câble enroulé, une vareuse humide formaient un ruisseau sur le sol ; la lanterne répandait une lueur fumense. On parlait bas dans cette pièce, mais bien que chacun affaiblît le volume de sa voix, il résultait de l'ensemble un bourdonnement continu. Un des gardiens sauvé par Roscoff restait appuyé contre la muraille, prêtant l'oreille aux bruits légers sortant de la chambre du blessé. Il n'avait pas été possible de coucher Roscoff dans son hamac, et la pauvre de la Grand'lande le fit transporter dans la chambre d'Anaik. Le capitaine aux mains rouges ne reprenait point le sentiment de la vie. Sa tête blessée, contusionnée ; sanglante restait plongée dans les oreillers qui s'imbibaient lentement de sang. Le médecin après avoir pansé les plaies était reparti pour la ville en promettant de revenir. Il s'éloignait sans inquiétude, non pas sur la santé du blessé mais au moins sur les soins dont il serait l'objet. Du premier coup d'œil, il avait reconnu dans Madeleine une fille vaillante qui ne redoutait point la fatigue pour elle, et que ne menaçaient pas de faire évanouir les soins délicats devonous nécessaires au blessé.

(A continuer.)

Causes d'avortement chez les brebis

Il arrive souvent que des troupeaux de brebis qui paraissent parfaitement bien soignés, sont décimés par le mauvais succès de la parturition, les brebis ne produisant que des agneaux morts ou dans un état de santé tel, qu'ils meurent peu après leur naissance. Le berger qui ne parvient pas à saisir les causes de ces accidents ruineux, les attribue à la mauvaise chance, au hasard. Mais en agriculture comme en industrie, il faut se garder d'admettre trop facilement ces sortes d'explications banales et insolites, car, dans tout accident comme dans tout effet, l'on doit voir une cause qu'il importe avant tout de découvrir.

Les accidents auxquels nous venons de faire allusion, dérivent du système de culture adopté ou des soins plus ou moins judicieux et attentifs dont sont entourés les animaux eux-mêmes durant la période de gestation.

Selon M. Saunders, cultivateur anglais qui, depuis cinquante ans environ, élève de nombreux troupeaux de moutons, les avortements dans l'espèce ovine peuvent généralement être attribués à trois causes différentes, savoir :

1o. Une alimentation trop abondante dans un moment peu propice ;

2o. Un refroidissement qui atteint soit la mère, soit l'agneau, et qui provient de ce que la brebis a été exposée à l'humidité ;

3o. La consommation des navets, qui remplissent de gaz le corps de la mère et nuisent ainsi considérablement à l'agneau par la pression qu'ils exercent sur ses membres encore si délicats. Beaucoup d'agneaux sont ainsi étouffés avant d'être nés.

C'est une pratique assez générale de nourrir très-médiocrement, pendant le courant de l'été, les brebis qui ne sont pas destinées à être vendues ; ces pauvres bêtes, qui ont été ainsi affamées pendant plusieurs mois, se trouvent dans un assez triste état lorsque le moment de l'accouplement est arrivé.

Les éleveurs agissent de la sorte pour réserver une alimentation d'autant plus abondante aux bêtes qu'ils ont l'intention de vendre en automne. Cette méthode nous paraît vicieuse ; il est très-probable que le produit de la vente des animaux qui ont ainsi reçu une nourriture surabondante ne compense pas le luxe de soins qu'on leur a prodigués, surtout si ces moutons ne sont pas destinés à la boucherie ; car la différence de prix entre un mouton maigre et un mouton moyennement gras n'est pas assez forte pour compenser le tort que nous faisons à nos brebis en ne les maintenant pas dans de bonnes conditions lorsque l'époque de l'accouplement approche.

Il serait beaucoup plus rationnel de se défaire au commencement de l'été des moutons destinés à la vente ; nous serions alors à même de réserver nos soins et notre alimentation la plus substantielle à nos brebis, ce qui les rendrait infiniment plus capables de nous donner des agneaux viables et vigoureux.

Pour les maintenir dans de bonnes con-

ditions, il faut leur donner un peu de navets, et de foin dès le commencement d'octobre ; c'est la le traitement qui leur fera produire les agneaux les plus sains et les plus robustes, pourvu que les brebis soient en assez bon état pour suffire aux exigences d'une bonne gestation. Pour cela, il faut commencer de bonne heure à les bien nourrir ; car, si l'on s'y prend trop tard, l'agneau qui a déjà acquis du développement absorbe une grande partie de la nourriture de la mère, et il est nécessaire que celle-ci soit préalablement mise en mesure de résister à cette absorption continue d'éléments nutritifs que'elle ne peut céder qu'à son détriment.

Il faut éviter de faire faire de trop longues courses aux brebis, surtout lorsqu'elles commencent à devenir lourdes ; il ne faut pas, non plus, les confiner trop à l'étroit, car elles ont besoin d'exercice.

(A continuer.)

ANNONCES.**PRIME**

JUSQU'AU 1er JANVIER 1869

AVOÏNE DE LA NORVEGE

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, à voulu ajouter à la quantité que nous lui demandions, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année prochaine, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX.

Ste. Anne, 26 nov. 1868.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

FARMER'S ADVOCATE

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld, agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantagusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses désappointements dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3me année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* \$1.75 recevront le *Farmer's Advocate* et la *Gazette des Campagnes* pendant un an.

AMERICAN STOCK JOURNAL

AND FARMER'S AND STOCK BREEDERS

Seul journal vétérinaire publié aux Etats Unis.

Journal mensuel essentiellement adapté à la classe de cultivateurs qui font de l'élevage des animaux une science.

Les soussignés, propriétaires de ce journal, possèdent l'établissement le plus considérable des Etats-Unis comme éleveurs d'animaux. L'expérience qu'ils ont pu acquérir dans cette industrie depuis un grand nombre d'années est une source de renseignements les plus sûrs, car ils ne font pas un secret de leurs recettes, à l'égard des abonnés du journal qu'ils redigent eux-mêmes.

Ce journal de 36 pages contient à chaque numéro de nombreuses recettes pour les soins à apporter dans l'élevage des animaux. Ces recettes sont toujours appuyées par l'expérience qu'on ont fait les propriétaires mêmes du journal.

Un médecin-vétérinaire est aussi attaché à la rédaction de ce journal.
 Prix de l'abonnement: \$1.00 par année, payable d'avance.

S'adresser, franc de port, à
 N. P. BOYERS & Co., *Editeurs*
 Parkesburg, Chester County, Pa.

N. B.—Les abonnés à la *Gazette des Campagnes* pourront souscrire à l'*American Stock Journal* pendant un an en faisant parvenir au sousigné soixante-quinze cents, plus 12 cts. pour les frais de poste.

FIRMIN H. PROULX.

WHITLOCK'S HORTICULTURAL RECORDER.

(Journal Horticole.)

\$1.50 par année, payable d'avance. 20 CENTIMS chaque copie séparée.

A ceux qui désirent payer à la fin de l'année \$2. S'ils le demandent le 1ER JANVIER 1869.

ADRESSEZ.

The Whitlock Exposition et Exchange Co., 245 Broadway, N. Y.
 ANDREW S. FULLER, Editeur.

LE JOURNAL le plus à bon marché qui ait été encore publié sur cette matière et le seul qui donne une liste du prix des arbres. Tiges et plantes dans "Toutes les pépinières réunies en une seule." Il contient aussi une liste des meilleurs instruments de ferme, de jardin et de ménage, et ses pages sont remplies d'articles des meilleurs écrivains en horticulture et en agriculture. Comme encouragement spécial les propriétaires offrent d'envoyer une tige des variétés de fruits suivants à tous ceux qui enverront leur adresse avec \$1 50 :

Framboises de Clarke, Framboises sans épines de Davison, Framboises d'Ellisdale, Gadelles noires Mammoth du Missouri, Gadelles noires Tow Kittatiny. Ou, à quinconque enverra 25 centims de plus, franc de port, ils expédieront.

AVIS.

DISTRICT DE KAMOURASKA. **U**n Termes ou Session de la Cour du banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Louis de Kamouraska, le CINQ de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Constables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHE, Shérif.
 Bureau du Shérif.

Kamouraska, 27 oct. 1868.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DU

CLERGÉ CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 3s. 9d.

**PRIME OFFERTE
 A TOUTES NOS ABONNÉS.
 AVOINE DE LA NORVEGE!!!**

Le soussigné offre à MM. les Souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement d'ici au 1er JANVIER prochain un paquet de cette avoine suffisant pour en faire l'expérience. L'envoi en sera fait le 1er avril prochain. En cela nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des journalistes agricoles aux Etats-Unis, qui ont voulu procurer à leurs abonnés l'avantage de faire l'essai d'une avoine qui a donné un aussi bon résultat partout où elle a été essayée.

FIRMIN H. PROULX, Edit.-Prop.

**PRIME!!!
 AVOINE DE LA NORVEGE**

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'*Avoine de la Norvege*.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*, d'ici au 1er janvier prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un *paquet suffisant* d'avoine de la Norvege pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'*American Agriculturist* de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent grames de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir, à l'avenir, de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er décembre, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvege :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

| | |
|-----------------------|---------|
| Une pinte | \$ 1.25 |
| Deux pintes..... | 2.00 |
| Un quart de minot.... | 4.00 |
| Un demi minot..... | 6.00 |
| Par minot..... | 10.00 |

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

A VENDRE

à la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'abbé H. R. Casgrain. Prix \$1.50 le volume; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chélins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chélins.